



Octobre 2023 - Numéro 7 – 22 pages

**« ET LA CHINE ? ET LES USA ? »...*****Des discours pour justifier l'inaction...***

« Oui, mais la Chine et les USA... »... N'avons-nous pas toutes et tous entendu ce début de phrase, pour nous signifier que les actions entreprises au niveau de la France, ou même de l'Europe, seraient, de toutes manières, dérisoires ? Avec « moins de 1 % » des émissions mondiales, pourquoi viendrions-nous enquiquiner les « gens d'ici » avec cette histoire d'empreinte carbone à diviser par 4, voire 5, et toutes ces mesures « coercitives » ? L'inimitable tartuffe Emmanuel Le Chypre pouvait ainsi, sur BFM, lancer un cynique « *il faut se détendre* » !

La résistance est forte, aussi forte que la bêtise qui la sous-tend, mais il nous faut rétorquer à ces propos trop faciles.

Une précision tout d'abord : ce chiffre de 1% (0,9 % si l'on veut être pointilleux) est faussé car il ne prend en compte que les *émissions territoriales*, c'est-à-dire les émissions générées au sein de nos frontières. Il faut plutôt raisonner sur la base de *l'empreinte carbone*, qui va inclure le bilan des importations / exportations des produits et services et nous indiquer notre quantité d'émissions effective.

Si l'on veut le vrai chiffre, l'empreinte carbone de la France est (au moins) 70% plus élevée que les émissions territoriales ! Nous serions donc aux alentours de 1,5%, alors que la population française ne représente que 0,85% de la population mondiale. Il y a déjà un léger « gap » ! Cependant, nous savons bien que cette nuance ne va pas suffire pour couper court à la *justification de l'inaction*.



Les choses prennent une autre tournure lorsque l'on accepte de les regarder à l'échelle européenne. On constate que l'empreinte carbone de l'UE représente au moins 10 % de l'empreinte mondiale, alors que la population européenne constitue seulement 5,6 % de l'Humanité.

Pour mémoire, les USA sont à l'origine de 11,46 % des gaz à effet de serre (GES). Quant à l'Inde, avec ses petits 3,4 milliards de tonnes, c'est 7,23 % des émissions. Ce qui donne pour une population qui a rattrapé celle de la Chine, 2,42 tonnes EqCo2 par habitant ! Une quantité plus de 4 fois inférieure qu'en France ((source Banque Mondiale, 2020).

Mais ce n'est pas tout. Il y a un souci logique ! Plus de 200 pays émettent chacun aux alentours des 1 ou 2% du total mondial (source *Global Carbon Project*).

L'ensemble de ces « petits émetteurs » constitue tout simplement la seconde source d'émission la plus importante, derrière la Chine. Par conséquent, si tous les habitants de ces pays se mettaient à tenir le même raisonnement (nous ne « comptons pas »), nous n'aurions plus aucun espoir d'amorcer les changements nécessaires.

**Un mensuel gratuit pour documenter et soutenir les redirections et transitions écologiques sur la région Auvergne Rhône-Alpes !**

**AU SOMMAIRE**

« *Et la Chine ? Et les USA ?* », des discours pour justifier l'inaction...

**Belles initiatives**

*La ferme du Suchel,  
une Oasis inspirante !*

**Transitions professionnelles**

*Fabrique et installation de serres bioclimatiques*

*Focus sur les possibilités de se former à distance*

*Le Tisseur d'activités et de mobilités Villes - Campagnes*

*Notre sélection d'offres d'emploi*

**Dossier**

*Eoliennes.*

*Et pourtant elles tournent !*

*Brèves*

**AGENDA**

**Récits, pour quoi faire ?**

**Nous rejoindre**

**Le p'tit compteur**

Cette publication est envoyée à **1671 contacts** (698 associations, collectifs et **818 entreprises**) et à **155 personnes**. Les groupes FB et LinkedIn rassemblent par ailleurs **350 personnes** et **46 structures**.

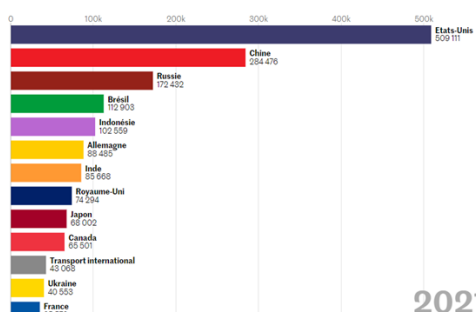
**Rejoignez nos deux groupes**

Sur FaceBook, c'est [ICI](#)  
et sur LinkedIn, c'est [Là](#)

**Cette lettre et les anciens numéros sont sur le site URGENCE ECOLOGIQUE, [ICI](#)**

**Nous écrire :**  
[assorecits@gmail.com](mailto:assorecits@gmail.com)

Par ailleurs, il y a aussi le sujet de la responsabilité historique. Lorsque l'on calcule le total des émissions *cumulées* par chaque pays, nous constatons qu'ils n'ont pas tous, et de loin, la même responsabilité. Ainsi, sur les quelques 2500 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> expédiées dans l'atmosphère depuis 1850, l'Europe a pris part à cet exercice à la hauteur de 22%. D'aucuns nous diront qu'ils.elles ne sont pas responsables des dégâts commis par les générations précédentes. Certes. Sauf qu'aujourd'hui, le constat est là : les pays qui souffrent le plus des conséquences du réchauffement climatique sont ceux qui ont le moins contribué aux causes du désastre !



Reste l'argument principal : si un pays, ou un groupe de pays (comme l'UE), veut avoir une place légitime lors des négociations internationales et disposer d'une quelconque chance d'en être un peu moteur, il est indispensable que nous soyons exemplaires. Comment pourrions-nous être une force de proposition crédible si nous n'avons pas nous-mêmes mis en place les politiques que nous exigerions des autres ?

Concernant plus particulièrement la Chine, la situation est plus compliquée qu'il n'y paraît. Passons sur le caractère abject du pouvoir chinois et observons objectivement les politiques menées. Si la Chine demeure le premier émetteur de GES - quelques 27% sur l'année 2019 -, elle a une empreinte carbone légèrement inférieure à son inventaire national (cela parce que nous importons beaucoup de produits chinois). Mais surtout, avec ses 13 milliards de tonnes EqCO<sub>2</sub> et ses 1,4 milliards d'individus, la Chine a une empreinte par habitant de 9,28 tonnes par an. Un peu moins qu'un français. Par ailleurs si la Chine joue sur les deux tableaux, à savoir le charbon *et* les énergies renouvelables, c'est le pays qui est le plus en avance sur le déploiement de ces dernières, et avec plusieurs longueurs d'avance ! Nous pouvons, bien entendu, critiquer les choix de « transition énergétique », comme celui de la voiture électrique ou de méga parc solaires. Mais en cela, le gouvernement chinois n'est pas plus stupide que le gouvernement français... A noter que la Chine a investi 546 milliards d'euros en 2022 dans sa transition énergétique, soit la moitié des dépenses mondiales. Pour l'Europe, c'est 180 milliards d'euros.

c'est un peu moins que l'UE (390 euros/hab en Chine contre 401 euros/hab dans l'UE). En conclusion sur ce point : la politique de la Chine n'est pas plus catastrophique que celle de l'UE ou des Etats-Unis. Ce qui n'est guère rassurant, nous en convenons ! L'une des questions importantes pour la suite, c'est de savoir si la Chine va parvenir à sortir de son addiction au charbon qui représente à peu près 58 % de la consommation énergétique du pays. Remplacer cette quantité d'énergie par du renouvelable (ou du nucléaire) représenterait environ 20 000 milliards de dollars dans les années qui viennent.

Un facteur est à prendre en compte : la pollution par le charbon a atteint un seuil quasi insupportable et le pays est sévèrement touché par les impacts du réchauffement climatique. Ce qui va certainement jouer comme une pression supplémentaire sur le pouvoir chinois. Il n'en reste pas moins que si l'objectif de la Chine demeure sur un modèle de croissance destructrice et polluant, les conséquences seront dramatiques pour le monde entier. Il en va pareillement pour les USA.



Opposition au projet « Willow »

Alors que pouvons-nous tenter de faire ? D'abord, nos actions et nos coordinations sont *forcément internationales*. Ainsi et par exemple, le Réseau Action Climat s'insère dans le [Climate Action Network International](#) qui regroupe pas moins de 1800 ONG de par le monde. Ensuite, nous pouvons mener de multiples actions : nous mobiliser contre les investissements fossiles des banques (et la très proche BNP est dans le top... 11 !), mobiliser pour infléchir les orientations européennes (l'UE pèse tout de même 21,7% du PIB mondial et elle est le second importateur et exportateur !), apporter notre soutien concret aux luttes contre des projets criminels (celui de Total en Afrique de l'ouest ou l'actuel grand projet pétrolier en Alaska que vient d'autoriser Biden), ou nous mobiliser lorsque notre président écocidaire va vendre 160 Airbus à la Chine !

Chacun.e a largement de quoi s'investir dans une action *de portée internationale* et pour venir renforcer le mouvement pour une transition juste.

Dans tous les cas, et aussi difficile que semble être ce combat (et il l'est), rien ne peut nous dédouaner de nos responsabilités, *ici et maintenant*, à changer radicalement de modèle de civilisation. Tous les discours du « *cela ne dépend pas de nous* » sont des prétextes irrecevables.

Régis Dauxois

### LA FERME DU SUCHEL : UNE OASIS INSPIRANTE !

***Voici longtemps que nous voulions présenter ce lieu (que nous suivions avec attention !). Pour ce numéro, ce sont Adélie et Alexandre qui ont répondu aux questions de Récits...***

A l'origine de l'aventure : un groupe d'une vingtaine d'amis.es, de milieux assez militants, qui avaient l'idée de réaliser une alternative, plutôt que de se contenter d'en rêver ! Un lieu où il deviendrait donc possible de concilier, de manière équitable, développement personnel, bien-être, coopération et mutualisation des biens et des besoins, sobriété, démarche vers l'autosuffisance et les énergies renouvelables, partage, transmission, éducation, intégration à la vie locale, conservation des écosystèmes, culture... et autogestion.

Cette réflexion de microsociété a très rapidement trouvé résonance dans une nouvelle approche : la permaculture, dans sa définition la plus complète (permanent culture), une communauté en transition s'intégrant dans les écosystèmes de façon durable. Le groupe se met en recherche et, fin 2013, c'est le coup de cœur pour la « ferme du Suchel » un très vieux corps de ferme traditionnel entouré de 27 ha d'un seul tenant de prairies, landes et boisements dans le Beaujolais vert, sur la commune de Valsonne (à 2km du bourg et à 7 km de Tarare, entre Lyon et Roanne).

Au final, ce sont cinq personnes qui signeront l'achat (les autres restant en soutien). Les travaux à faire étaient importants mais de nombreuses personnes viendront aider lors de chantiers participatifs. Ce qui va tout de même représenter près de 10 000 h de travail bénévole et professionnel. Tous les choix de matériaux ont été éco-responsables : chaux, bois, laine de bois, paille, lin, chanvre, matériaux bio-sourcés et renouvelables...).



Aujourd'hui, les quatre logements sont occupés et seize personnes (enfants compris) y vivent. Les parties privatives se complètent de parties communes (cuisine, buanderie, salle commune, salle de bains, espace co-working, atelier...).

Le projet comprend un volet agricole avec trois maraîchers (légumes, fruits) sur des pratiques de MSV (*maraîchage sur sol vivant*).

Mais la « ferme du Suchel » c'est encore bien plus que cela ! L'ADN du projet est de faire vivre concrètement une alternative à ce système qui va dans le mur... Et de *montrer qu'il est possible* de créer un lieu nourricier, qui, à la fois, *sécurise ses habitant.es* (en leur garantissant un toit, à manger, de l'énergie qu'elle que soit « l'évolution » de la société) et *s'engage dans son territoire*, pour le Vivant.



Le collectif de la ferme du Suchel est en effet pleinement investi dans la vie locale (pour les parents d'élèves, ou la vie associative avec l'Amap, l'association sportive etc.). Les membres sont liés à des associations de protection de la nature (réseau FNE) ou encore la Confédération paysanne...

Des *journées portes ouvertes* sont régulièrement organisées. La dernière a eu lieu le 23 septembre dans le cadre des journées nationales de l'Habitat Participatif.

Dans les projets à venir, l'atelier maraîchage devrait s'enrichir d'un atelier « plantes aromatiques et médicinales », pain au levain et arboriculture/pépinière dans les prochaines années. Il y a également l'idée de lancer une association autour du lieu, afin de mener des activités centrées sur la transmission des savoirs et des pratiques, des temps d'échanges (chantiers participatifs, grainothèque, pépinière collective...) et surtout des temps festifs, avec de petits concerts sur place. On apprend toujours mieux en s'amusant !

Le site de la ferme du Suchel : c'est [ICI](#)

Voir aussi le compte FB : [ICI](#)



## Transitions professionnelles

### FABRIQUE ET INSTALLATION DE SERRES BIOCLIMATIQUES... ET SI VOUS EN FAISIEZ VOTRE ACTIVITE PRO ?

*A une époque où les événements météo extrêmes vont se multiplier et accroître sensiblement leurs impacts sur les cultures, il nous semble important de nous intéresser à cette technique, en sachant qu'il sera aussi indispensable de les protéger par des filets anti-grêle (qui ont bien entendu leurs limites en cas de grêle catastrophique). Mais le plus gros avantage sera de pouvoir cultiver toute l'année, ce qui réduit donc l'impact du changement climatique sur le rendement.*

#### C'est quoi une « serre bioclimatique » ?

C'est... une serre ! Mais qui se maintient chaude plus qu'elle ne réchauffe, sans avoir besoin de consommer de l'énergie électrique ou fossile. La seule énergie utilisée est l'énergie renouvelable du soleil, d'où l'appellation commune de serre solaire passive.

A la différence d'une « serre froide » (sans chauffage) qui ne va pas parvenir à retenir la chaleur captée, la serre bioclimatique va emmagasiner la chaleur créée en journée, restituer cette chaleur lorsque la température baisse et la conserver au mieux. Ce principe d'énergie solaire passive n'est pas nouveau, c'est le même que celui employé dans la construction d'habitats passifs depuis des décennies.

Il existe schématiquement *trois types de serre bioclimatique*. La serre « 3 murs » va avoir un mur en dur côté nord (en pierre ou en terre). Ce type de serre est très répandu en Chine (depuis les années 80). La face sud a la forme d'un demi-tunnel recouvert d'une bâche transparente.

Il existe aussi la « Serre tunnel avec masses thermiques ». Dans ce cas, la serre tunnel est équipée d'un « mur » constitué de bidons ou de fûts remplis d'eau. La chaleur emmagasinée provient de l'exposition des bidons aux rayons du soleil (d'où l'importance d'opter pour des fûts de couleur sombre).



Enfin, nous avons la « serre Walipini » (notre préférée !).



Ces serres souterraines (semi-enterrées) sont utilisées depuis des décennies en Amérique du sud (Pérou, Chili, Argentine...) où elles portent le nom de Walipini. Elle fonctionne grâce à l'inertie thermique de la terre. Quand le soleil vient taper sur le toit transparent, le trou emmagasine la chaleur et reste protégé du froid et du vent. Lorsque le soleil se couche, la chaleur emmagasinée est restituée aux plantes cultivées.

#### En faire son activité professionnelle ?

Force est de constater que les fabricants et spécialistes *véritables* des serres walipini sont fort peu nombreux. Ce type de serre est souvent auto-construite (mais avec le risque de commettre de nombreuses erreurs). Pour un collectif, en coopérative, qui se lancerait dans l'installation, le conseil à l'auto construction ou la fabrication, il reste encore largement de la place sur le « marché » ! Et l'on peut être (malheureusement ?) certains que la demande va augmenter fortement dans les années qui viennent...

Nul besoin de diplôme, mais il est nécessaire de passer d'abord de long mois à se documenter et à visiter des réalisations (pour avoir les retours d'expérience). Il faudra donc consacrer beaucoup de temps à étudier les problématiques d'études de sol, la ventilation, le drainage, le débit d'eau, l'isolation, etc. Il vous faudra travailler votre *notoriété* (en réalisant par exemple un blog dédié aux Walipini qui pourra faire « référence »...).

#### Pour aller plus loin :

- [Zoom sur la serre bioclimatique](#)
- [Article sur Néozone](#)
- [Connaissez-vous le Walipini \(Build Green\)](#)
- [Article sur le jardin de Romain \(Permaculture Design\)](#)
- [Design Serre bioclimatique par Jean Perron](#)

Vidéo : « [La semaine verte | Une serre huit pieds sous terre!](#) » (Quebec). A voir absolument !

Il existe également quelques formations (voir [Cooptic](#))

### FOCUS SUR LES POSSIBILITES DE SE FORMER A DISTANCE

Quand on a l'idée de changer d'emploi pour travailler pour la transition écologique, se former est incontournable. Rappelons qu'il y a deux grandes stratégies possibles : soit utiliser les compétences que vous maîtrisez déjà, et les utiliser dans des entreprises qui s'inscrivent elles-mêmes dans la perspective de la TE. Soit vous vous orientez sur un nouveau métier.

Dans le premier cas, vous pouvez parfaitement être, par exemple, gestionnaire de paie ou responsable logistique dans une ONG. Mais vous ne serez pas directement « là où cela se passe ». Si vous êtes chargé.es de communication, il vous faudra, y compris pour occuper le même type de poste et selon ses caractéristiques, élargir sensiblement vos connaissances sur les questions de climat, de biodiversité, de pollutions (« culture générale ») ainsi que sur les politiques des collectivités, les acteurs en présence, etc.

Reste que reprendre une formation, en présentiel, lorsque ses contraintes personnelles sont importantes, n'est pas toujours chose facile. Sans compte qu'il faut parvenir à trouver un financement (via « transition pro » quand vous êtes encore en emploi, via le Pole Emploi ou le Conseil Régional lorsque vous êtes au chômage...). Les formations à distance (FOAD) ont l'avantage de pouvoir être qualifiantes, plus souples, et nettement moins onéreuses. Les inconvénients ? Elles ne peuvent convenir à tous.tes et ne sont guère adaptées pour des métiers manuels, par définition !

Ceci dit, la formation est un outil, qui doit être mobilisé pour la réalisation d'un projet professionnel. C'est donc d'abord celui-ci qu'il convient de définir le plus précisément possible.

Le champ de la « transition écologique » est très vaste, et il s'agit de savoir ce qui vous motive comme « domaine » (la biodiversité ? La mécanique ? Les forêts ? La mer, l'air, la terre ?). C'est l'attraction vers ces « composantes primaires » de notre Terre qui va souvent déterminer nos choix. Après cela, un travail d'enquête terrain est indispensable, pour se rendre compte par soi-même de la réalité d'exercice des métiers. Il faudra contacter des professionnels, des associations, des organismes et discuter avec eux. Voyons maintenant pour ce qui est de votre formation...

Si vous n'avez pas le bac, les choses vont s'avérer plus compliquées. Mais vous pouvez envisager d'obtenir votre DAEU, qui peut se faire entièrement à distance. Un cycle préparatoire au DAEU existe aussi

au CNED. Il existe deux options, A (dominante littéraire) et B (dominante scientifique) et c'est bien entendu la seconde qui doit être prise pour ouvrir sur les métiers de la transition.

Si vous avez votre juste votre bac en poche, vous pouvez aller directement à la case « [Ma formation à distance](#) ». C'est un catalogue vous permettant de chercher une formation diplômante en ligne qui sera 100% à distance ou une formation hybride (à distance et sur place).

Vous y trouvez entre autres choses, le cursus pour aller vers une Licence mention sciences de la vie et de la terre, avec l'Université d'Aix Marseille (éligibles au CPF). Cette université se distingue particulièrement des autres et elle peut vous emmener jusqu'au master en biodiversité / écologie (avec plusieurs mentions possibles).

Vous pouvez également dénicher des listes intéressantes de formation via le site <https://www.maformation.fr/>.

Malheureusement, tout ne peut se faire à distance. Il en est ainsi pour le Master gestion des territoires et développement local. Si vous envisagez des postes attendant à la protection de la faune (nécessaire pour des études d'impact par exemple), il n'existe, en distanciel, que le bac pro et aucune formation d'écologie... Pire encore, si vous testez la recherche par mot clé en mettant « climat », vous n'aurez que deux malheureuses formations (l'une de 3 heures sur la loi climat et résilience et l'autre de trois mois pour « manager une stratégie climat » ! Notre système de formation est donc encore loin, très loin, d'être à la hauteur...



**Petit rappel... L'enseignement à distance dans le milieu agricole, c'est possible !** Comment compléter une première formation initiale, préparer certains diplômes de l'enseignement agricole ou encore un concours de la fonction publique ? L'enseignement à distance, géré par [AgroSup Dijon Eduter-CNPR](#), permet de trouver des solutions.

**Pour plus d'informations :**

<https://agriculture.gouv.fr/lenseignement-distance-dans-le-milieu-agricole-cest-possible>

Consulter le site d'[Eduter-CNPR](#)

Consulter le site de [Préférence Formations](#)

## LE « TISSEUR D'ACTIVITES ET DE MOBILITES VILLES CAMPAGNES »

Cap Rural et le réseau Envie d'R lancent une expérimentation intitulée **Le Tisseur d'activités et de mobilités villes – campagnes**, soutenue par le commissariat du Massif Central.

Au regard de l'action d'Envie d'R depuis 2018, des enjeux soulevés autour des Politiques d'Accueil d'actifs et de nouvelles populations, **Cap Rural et le réseau Envie d'R souhaitent intensifier et concrétiser les relations entre territoires ruraux et territoires métropolitains**, renouveler les regards et expérimenter un rapprochement pérenne entre villes et campagnes qui facilite les mobilités de vie et la création d'activités renouvelée par les enjeux de transitions.

Envie d'R a donc pour ambition de rendre plus efficiente son action en préfigurant et en expérimentant en situation réelle **Le Tisseur d'activités et de mobilités villes-campagnes**.

En créant des **têtes de pont du rural en villes** à l'occasion d'expérimentations avec les métropoles de Lyon et de Montpellier, le Tisseur villes-campagnes préfigure des "tiers-lieux" Villes-Campagnes qui souhaitent s'inscrire dans la durée et dépasser l'événementiel.

Ces tiers-lieux villes-campagnes pourraient porter les **7 fonctions pressenties** suivantes qui seront à vérifier :

- 1<sup>er</sup> accueil de porteurs de projets, coordonné entre villes et campagnes
- Animation d'une communauté de porteurs de projets et d'entrepreneurs
- Promotion mutualisée d'offres d'activités et d'emplois et facilitation du recrutement
- Appui à la création de partenariats et de passerelles économiques
- Emergence de projets d'activités, de filières à enjeux villes-campagnes
- Promotion de la culture, du tourisme doux et des circuits courts
- Promotion des formations et apprentissages



Cette expérimentation culminera au printemps 2024 par deux « prototypes » des futurs services du Tisseur villes-campagnes, sous la forme d'une série d'actions et d'événements tests co-organisés par les acteurs ruraux et **des deux métropoles de Lyon et Montpellier** qui incarneront un dialogue villes/ campagnes constructif et audacieux.

Les prototypes seront co-construits avec des acteurs de 2 territoires pilotes du rural et de l'urbain à partir de leurs besoins et enjeux et en lien avec les fonctions citées ci-dessus. La mobilisation d'un designer de services permettra de faciliter la créativité et de stimuler l'imagination entre ces acteurs, pour façonner des solutions/ des actions qui puissent être testées dans un ou plusieurs lieux de chaque Métropole. L'enjeu étant d'ouvrir des horizons et de commencer à construire les conditions d'un « tiers-lieu » villes -campagnes inscrit dans la durée et dans l'impératif de la transition écologique et sociale.

Le programme des actions et événements de chaque prototype sera enrichi par la contribution d'autres acteurs des territoires ruraux et d'autres opérateurs qui participeront ainsi activement aux temps forts sur Lyon et Montpellier. Un cercle de suivi permettra aussi de suivre le déroulement de l'expérimentation du début (septembre 2023) à la fin (juin 2024) afin de participer à la construction des enseignements pour possiblement un changement d'échelle. L'objectif est de faciliter l'essai de l'expérimentation après juin 2024 à d'autres territoires ruraux et d'autres métropoles.

**Cette expérimentation vous intéresse ? [Contactez le Réseau Envie d'R !](#)**

## Récits se lance dans l'intermédiation 😊 !

Notre lettre, vous l'aurez compris n'est qu'un support, qui doit permettre de faciliter **les initiatives et les transitions**, que ce soit dans le champ du salariat ou dans la création d'activités non salariées.

Diffusée à plus de **1600 structures**, cette lettre peut aussi être un moyen de vous présenter et de vous faire connaître.

Vous souhaitez avoir un petit encart pour vous présenter, en expliquant les grandes lignes de votre profil, le poste recherché ou le projet travaillé (recherche d'associés) ?

**Rédigez-nous une proposition et nous la passerons dans le numéro suivant !**

**(Nous assurerons la transmission des messages et vous n'êtes donc pas obligés d'indiquer vos coordonnées personnelles).**

## LA MNLE 69 RECRUTE UN.E ANIMATEUR /TRICE ENVIRONNEMENT

**CDD de 8 mois. Basé à Givors.**

**Les missions du poste sont :**

- La planification des animations et la prise de contact avec les équipes enseignantes et partenaires pédagogiques
- La conception de supports pédagogiques
- La réalisation des projets d'EEDD auprès de différents publics scolaires
- La réalisation ponctuelle de projet auprès du grand public et du public de loisirs
- L'évaluation et la rédaction de bilans concernant les projets menés

Etre titulaire du BTSA GPN ou du BPJEPS « Animateur mention EEDD ». Avoir de l'expérience en animation et être impérativement véhiculé : intervention dans les écoles de tout le département, le bureau se trouvant à Givors.

**Plus d'informations [ICI](#)**

## LE CPIE RECHERCHE UN.E RESPONSABLE DU POLE ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

**CDD 12 mois, basé dans la Loire.**

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) des Monts du Pilat est une association qui mène des actions de sensibilisation à l'environnement pour tous publics et d'autres d'accompagnement des territoires sur des projets environnementaux.

Les missions d'accompagnement des territoires s'axent autour des thématiques environnementales et de développement durable et se réalisent à travers implication des acteur.ice.s territoriaux, expérimentation, démarches participatives et accompagnement aux changements de pratiques.

**Missions principales :**

- Coordonner et Développer le pôle d'accompagnements des Territoires en cohérence avec le projet associatif et le label CPIE
- Réaliser des actions de dialogue territorial / facilitation d'action commune et être en appui sur les projets de la structure.
- Développer la vie associative
- Possibilité CDI dans la structure.

**Plus d'informations [ICI](#)**

## ZUPDECO RECHERCHE RESPONSABLE DEVELOPPEMENT FINANCEMENTS PRIVES ET MECENAT A LYON

**CDD 12 mois avec reconduction en CDI possible.**

Vous pilotez la stratégie de levée de fonds de l'association sur le secteur de Lyon

Vous développez les financements de mécènes et donateurs : prise de contacts avec les prospects, rendez-vous avec les interlocuteurs au sein d'entreprises et de fondations notamment, rédaction des demandes de financements, en direct ou dans le cadre d'appels à projets, collecte digitale auprès du grand public.

Vous assurez le suivi et la pérennisation de ces partenariats et en rendez compte aux partenaires.

**Plus d'informations [ICI](#)**



## EOLIENNES : ET POURTANT, ELLES TOURNENT !

### Au sujet de la « transition énergétique » en général...

Nous allons commencer par une première difficulté, à savoir les discours, qui nous vendent une certaine « transition énergétique », en les distinguant de celle qui nous semble non seulement réaliste, mais souhaitable et indispensable.

Nous entendons souvent que la « transition énergétique » est un leurre (nous y reviendrons sur plusieurs points). D'aucuns nous disent qu'il n'y a jamais eu de transition énergétique dans l'histoire mais que chaque nouvelle énergie est venue s'ajouter aux autres. C'est exact. Mais ce n'est pas parce que les humains ont régulièrement fait les mêmes erreurs (dans un contexte où ils pensaient les ressources infinies) qu'il ne peut y avoir de *changement de paradigme*. Sinon, il faut abandonner toute idée de changements novateurs, sans même parler de révolution, puisque par définition, « les choses n'avaient jamais été comme cela avant » !

Pour ce qui concerne la transition énergétique telle que conçue dans la perspective d'une « croissance verte », c'est-à-dire sans aucun renoncement, sans aucune forme de décroissance et de sobriété, elle est effectivement un mensonge éhonté, tout comme n'importe quelle pratique de greenwashing.

De plus, la transition énergétique d'aujourd'hui s'inscrit dans un cadre économique de profit (cela s'appelle le capitalisme !), qui conduit à une course aux bénéfices en faveur des investisseurs privés, donc avec des méga projets bien peu respectueux des écosystèmes, et non en faveur de l'intérêt général. Il nous appartient donc, il appartient aux mouvements écologistes et réellement bifurqueurs, de définir un ou des scénarios, qui, cette-fois ci, s'inscrivent dans le respect des limites planétaires et dans des pratiques démocratiques, solidaires et socialement justes...

### Seconde difficulté : la question du nucléaire

Nous ne pouvons y échapper. Nous savons combien le débat est tendu sur le sujet ! Pour les uns, le nucléaire est la seule solution pour produire de l'électricité bas carbone et pour répondre à nos besoins. Pour d'autres, cela reste une énergie dangereuse, et pas seulement en raison des risques d'accidents majeurs. Mais sur cette question des risques, on en arrive vite à comparer des choux et des carottes... On peut effectivement comparer l'historique des accidents majeurs et constatés que la rupture d'un barrage peut être bien plus meurtrière

qu'un Fukushima. Si le barrage de Vouglans (Jura) cède, ce qui entrainera une hauteur d'eau de 7 à 8 mètres place Bellecour au centre de Lyon, cela sera bien entendu dévastateur et dramatique. A s'égarer dans des comparaisons douteuses, on peut, à l'instar de sieur Jancovici constater que « le sucre tue plus que le nucléaire ». Ce qui, sur le papier, est tout à fait exact. Avec ce paralogisme, nous pourrions aussi dire que la mort subite du sportif cause plus de décès que les chasseurs, donc que la chasse, comme sport, ne pose aucun problème ! Nous pourrions aussi polémiquer à l'infini sur les coûts comparés, hors ou avec subventions, entre le nucléaire et les EnR (Energies renouvelables). Et tous nous y perdre, y compris en raison du parasitage découlant de la fameuse loi de Brandolini et des « experts » autoproclamés sur les réseaux sociaux. Nous pourrions débattre sans fin sur la question du refroidissement des centrales et des pénuries d'eau... Sauf que les vrais problèmes ne sont pas là.

Pour beaucoup (pas toutes/tous) *la magie nucléaire* est surtout un formidable espoir de... continuer comme avant, en maintenant le même niveau de débauche énergétique ! Et cela n'est pas compatible avec une réduction de notre empreinte écologique. Mais passons encore... Pour concentrer notre critique et notre opposition au développement du nucléaire sur cinq points principaux :

**1 ) Voyons d'abord celui du « timing ».** Il faut entre 10 et 19 ans pour construire et mettre en service une centrale. Or, les émissions de CO2 doivent être divisées par deux d'ici 2030 avant de tomber à « zéro net » au plus tard au milieu du siècle. Conclusion : les nucléocrates oublient de dire que les délais sont désormais trop courts pour leur « solution ». Par contre, il reste possible de construire assez d'EnR pour un mix sobre.

**2 ) La question des déchets.** Elle n'est pas du tout résolue que ce soit en France, en Europe ou dans le monde. Accumuler ces déchets, c'est faire peser des risques inadmissibles sur les générations futures.





**3 ) Le nucléaire n'est pas une énergie renouvelable.**

L'uranium n'est pas inépuisable. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les ressources d'uranium classiques répertoriées dans le monde s'élevaient à 8 070 400 tonnes d'uranium métal (tU). L'extraction a atteint 54 224 tU la même année (1). Au rythme actuel, cela permet de fonctionner uniquement 148 ans.

**4 ) Le nucléaire n'est pas une technique de production d'énergie généralisable à l'ensemble à l'ensemble de la planète.** C'est, à nos yeux, l'un des arguments les plus forts : une solution qui n'est pas valable pour toute l'humanité n'en est pas une !

La complexité et le coût de cette technologie font qu'elle demeurera inaccessible à la plupart des pays. Il y a aujourd'hui 438 réacteurs nucléaires dans le monde. Fournir la *quantité d'électricité actuelle* en nucléaire signifierait déjà multiplier par 10 le parc nucléaire ! Par ailleurs, le niveau d'électrification requis pour une transition énergétique, même sobre – en réduisant la consommation finale par 4, conduirait à une multiplication des installations par un *facteur 13* ! Soit 5694 réacteurs au lieu des 438 ! Ce qui, bien entendu, épuiserait les réserves *connues* d'uranium en... une douzaine d'années ! (2)

**5 ) Cinquième et dernier argument, à égalité avec le précédent : le Nucléaire n'est pas une question de technique d'ingénieur, c'est une question politique.**

Ce qui nous intéresse c'est l'énergie gouvernée et gérée par les citoyens (ce qui n'empêche aucunement l'existence de grands réseaux). Le nucléaire en est aux antipodes (voir notre interview d'Énergie partagée dans le numéro précédent).

Un mot tout de même sur le grand rêve de la « fusion nucléaire » : c'est le retour au point 1, car le temps que cette technologie soit opérationnelle (si elle l'est un jour...), nous serons largement toutes et tous grillés !

L'énergie nucléaire est donc bel et bien une énergie du passé et il nous faut nous opposer à tout nouvel investissement dans ce domaine pour nous concentrer sur les EnR (3).

(1) Ce chiffre correspond à toutes les ressources d'uranium dont l'existence est certaine ou raisonnablement supposée qui pourraient être récupérées à des prix du marché allant de 40 à 260 \$ É.-U./KgU). Source [Agence Internationale de l'Énergie Atomique](#).

(2) En 2021, le parc nucléaire mondiale a fourni 2 653,1 TWh. Remplacé ne serait-ce qu'un quart de l'énergie produite à base d'énergie fossile (80% de l'énergie mondiale, soit [136 000 TWh](#)), c'est trouvé 34 000 TWh d'origine nucléaire, soit multiplier le parc nucléaire par 12,815.

(3) Nous constatons toutefois qu'il vaut peut-être mieux laisser quelques centrales actuelles en service (tant qu'elles ne présentent pas de risques) pour diminuer le poids des efforts à faire. C'est la question du rythme de sortie du nucléaire, qui ne change rien au fond.

**De l'énergie, mais pour faire quoi ?**

C'est la question que nous devrions nous poser en amont de toute tentative visant à élaborer un mix énergétique...

Nous ne soutenons pas – et personne ne l'a jamais dit – que les EnR en général, et encore moins l'éolien à lui tout seul, seraient capables de remplacer *toute l'énergie* que nous consommons avidement aujourd'hui.

Mais surtout, la transition écologique globale (qui doit viser à rester bien en deçà des limites planétaires) est loin, très loin, de se résumer à une question de décarbonation de l'économie. Le changement climatique n'est que la résultante d'un mode de vie global, un modèle civilisationnel, qui nous conduit dans le mur, en détruisant le Vivant.

Comme le dit Aurélien Barrau, à quoi servirait de l'énergie « propre » si elle est utilisée pour faire fonctionner des bulldozers électriques qui continueraient de raser la forêt amazonienne ? Ou à quoi nous servirait la même énergie propre si nous ne stoppons pas l'artificialisation des terres ? Si nous générons toujours plus de 2 milliards de tonnes de déchets par an ? (rapport What a Waste 2.0 de la Banque Mondiale publié en 2018). La réponse est simple : à rien, strictement rien.



Si nous voulons continuer à rouler enfermés dans nos voitures individuelles, sans développer radicalement les transports collectifs et les véhicules partagés ; si nous gardons des organisations économiques qui contraignent des centaines de milliers de salarié.es à faire plusieurs kilomètres ou dizaines de kilomètres par jour pour se rendre à leur travail, sans accroître les lieux partagés de proximité et les formules de télétravail ; si nous voulons continuer à visionner en haute définition tous les films en streaming que l'on souhaite avec des écrans consommant jusqu'à plus de 100 Wh, si nous voulons avoir la possibilité de faire tourner des machines à laver, des lave-vaisselles ou faire fonctionner le sèche-linge toute la nuit ; si nous décidons qu'il est hors de question de se passer des 25 points lumineux dans nos appartements (oui, c'est la moyenne actuelle !) et « pomper » rien que pour cet éclairage démesuré jusqu'à 450 kWh par an (source

Ademe), si nous voulons continuer d'entretenir une industrie pour un niveau de vie qui nécessiterait trois planètes... Alors, nous pouvons l'affirmer : toute transition énergétique est, dans cette perspective de vie consumériste, parfaitement irréalisable !

### Parlons chiffres... Et sobriété !

Quelles sont nos consommations actuelles ? La consommation d'énergie totale primaire est de 2856 TWh sur l'année 2021 et 1 778 TWh en énergie finale (après les pertes) ([Ministère de la Transition Ecologique](#)).

Pour penser un nouveau mix énergétique, les travaux de prospectives les plus intéressants demeurent, à notre avis, ceux de [Négawatt](#). L'association a publié son dernier rapport en octobre 2021. En jouant sur les leviers de la sobriété, de l'efficacité énergétique et des renouvelables, le scénario revient, grosso modo, à produire à l'horizon 2050 (demain !) environ 1060 TWh d'énergie primaire pour une consommation finale de quelques 800 TWh [voir ICI](#).

Pour notre part, nous serions tentés de pousser plus loin l'effort de la « diète énergétique ». Pourquoi cela ? Parce que, comme nous l'avons dit, le problème n'est pas une « simple » question d'énergie. Alors que nous sommes en plein processus d'effondrement de la biodiversité, nous considérons qu'il ne serait pas ridicule d'envisager de diviser la consommation par un facteur quatre, soit 444,5 TWh (par rapport à 2021, soit 1778 TWh / 4).

En nous appuyant sur le même ratio que Négawatt pour l'efficacité énergétique et la réduction des pertes, cela impliquerait une consommation primaire de 589 TWh.



C'est donc sur cette base que nous raisonnerons pour les énergies renouvelables, dont l'éolien. Et nous y venons enfin (mais ce très long détour était nécessaire).

Dans le détail, le scénario Negawatt donne la première place à l'éolien avec une *production d'énergie primaire, onshore et offshore*, de 305 TWh. Le photovoltaïque vient en seconde place, avec 168 TWh. L'hydraulique est revu à la baisse (en raison du stress hydrique) pour ne fournir que 54TWh (au lieu de 62,5 TWh en 2021). Viennent enfin d'autres solutions complémentaires comme la biomasse, la géothermie, les énergies marines, etc.

Le bois Energie va tout de même représenter 200 TWh. Nous ne détaillerons ces segments, puisque l'objectif est de nous centrer sur l'éolien.

Le scénario NW atteint les 305 TWh d'éolien en 2050 avec seulement *un doublement* du parc actuel (160 TWh en terrestre + 145 TWh en offshore, dont le rendement est sans commune mesure avec le terrestre).



<https://energie-partagee.org/projets/begawatts/>

- Le nombre de génératrices terrestres augmente de 8 660 éoliennes en 2020 à 18 600 en 2050. À titre de comparaison, 30 000 éoliennes terrestres sont déjà installées en Allemagne alors que la France dispose d'un tiers de superficie en plus !
- La production terrestre est complétée par l'implantation d'éoliennes « offshore posées », c'est-à-dire implantées sur des fondations sous-marines réalisables lorsque la profondeur des fonds marins ne dépasse pas 30 à 40 mètres.
- D'autres parcs sont des parcs offshore flottants.

Nous pensons tout à fait réaliste d'augmenter bien plus que cela le nombre d'éoliennes. 30 000 éoliennes terrestres (258 TWh en terrestre + 145 TWh l'offshore, avec moins d'une dizaine de parcs) nous permettraient, en théorie, de fournir 403 TWh donc 68,4 % de notre objectif de 589 TWh ! Resterait à compléter par les autres types d'EnR (voir page 81 du rapport 2022 complet).

Il faut toutefois préciser une chose : nous devons réserver une partie de la production pour l'énergie grise, c'est-à-dire pour le renouvellement et l'entretien du parc. Si nous prenons les éoliennes terrestre, cela représenterait 1409 GJ par an (soit  $1409 \text{ GJ} \times 30\,000 = 42\,270\,000 \text{ GJ}$ ), soit 11,74 TWh (4,55% de la production). Pour l'offshore, l'énergie grise est grosso modo 2,3 fois supérieure. Au final (et si l'on compte un « coût » en énergie grise de 14,5 TWh pour l'offshore (10,46 %), nous arrivons à une quantité de 26,24 TWh / an à « réserver » pour le renouvellement et l'entretien (6,51 %). En d'autres termes, cela revient à dire que notre parc (si la durée de vie est de 20 ans) fournit en *1,3 an* toute l'énergie nécessaire pour son renouvellement (524,8 TWh).

Côté bilan carbone, car aucune énergie n'est entièrement « propre », on estime que l'éolien terrestre à une empreinte de 10 jusqu'à 14,1 g CO<sub>2</sub>e/kWh (source Ademe, ensemble des GES en équivalent CO<sub>2</sub>). Pour l'éolien en mer, il faut compter entre 9 et 15,6 g CO<sub>2</sub>e/kWh. Si l'on prend une estimation moyenne approximative de 12 g CO<sub>2</sub>e/kWh, les 305 TWh de Négawatt en 2050 sont émetteurs de 3,66 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. Quant à nos 403 TWh, ils correspondraient à 4,836 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>e.

Ces émissions devront toutes être compensées par la création de puits carbone ! Plus nous émettrons, plus il faudra compenser (non pas « financièrement » mais *physiquement*, par l'agroécologie, la reforestation, etc.). Mais la bonne nouvelle, c'est que ce niveau d'émission « éolien » ne représenterait plus qu'environ 0,78 % de nos émissions actuelles ([620 Mt CO<sub>2</sub> eq](#)).

Cependant, nous entendons déjà certaines réactions ! Comment ? 30 000 éoliennes, vous n'y pensez pas ? « *Cela va défigurer tous nos paysages* » !



### « Ça prend trop de place ! »

C'est bien mal savoir calculer ! Et nous sommes très loin des propos d'un J-M Jancovici. 30 000 éoliennes, cela ne va pas « recouvrir le pays » ! En réalité, il faut considérer qu'il est possible de placer 10 éoliennes au km<sup>2</sup> (puisqu'il faut les espacer de 300 mètres). Voir [ICI](#). Quand bien même nous retiendrions un ratio plus faible (du type 6 éoliennes par km<sup>2</sup>), nos 30 000 éoliennes terrestres occuperaient une surface de 500 000 Ha. Une broutille, puisque la surface agricole utile (SAU) est actuellement de... 26,8 millions d'hectares (dont 70 % utilisée *directement ou indirectement pour le bétail*).

### « Et puis ça ne marche pas tout le temps ! »

Cela étant dit, la question de la surface n'est pas le seul argument des « anti Eoliens » ! Comme pour l'ensemble des EnR, c'est le problème de « l'intermittence » qui serait insurmontable. Là encore, il faut savoir de quoi l'on parle et ce que l'on veut. Nous le redisons : choisie ou subie, c'est la diète énergétique qui est incontournable.

Avant d'en venir au point technique, précisons donc notre rapport à l'énergie « non stop ». Comme l'exprime très bien *Claudio Rumolino* (Energéticien et géographe) dans un article publié par « *Sortir du Nucléaire* » :

*« Chercher à caler notre activité selon les rythmes de la nature n'a rien de scandaleux (...). D'abord parce que nous le faisons déjà, tout simplement en acceptant majoritairement de travailler le jour et de prendre nos vacances l'été, selon les "arrivages" du flux solaire (...).*

*Pour quelles raisons ne pourrions-nous pas accepter une forme d'organisation sociale s'adaptant aux rythmes de production des énergies renouvelables ? Cela ne veut nullement dire que nous resterions tous à la maison, tous appareils éteints, les jours nuageux sans vent. Des pans entiers de la production et des consommations associées pourraient s'organiser de manière à optimiser l'exploitation de ces flux. Est-il indispensable, ou même utile, de tout dimensionner à l'échelle d'un pays ou d'un continent pour que toutes les consommations possibles d'énergie puissent avoir lieu à tout moment ? C'est pourtant ce modèle que nous vendent les grands énergéticiens, publics et privés, sous l'emballage de la "sécurité d'approvisionnement".*

*À contre-courant de ce modèle, certains fournisseurs suisses proposent la double distribution électrique dans les logements et obligent, par des prises de courant spécifiques, le branchement de certains appareils gros consommateurs sur un réseau dédié. Lequel ne distribuera le courant qu'à certaines heures seulement. Ce choix n'a rien à voir avec la rhétorique du pays sous-développé, telle qu'on l'entend souvent dès que la politique centrée sur l'offre, menée par EDF depuis 40 ans, est à peine questionnée ».*

Ensuite, lorsque l'on évoque « l'intermittence » il faut savoir que cette dernière ne doit pas être confondue avec la variabilité (ou fluctuation) d'une production d'énergie. La nuance est importante.

Ainsi, est *intermittent* un convecteur électrique, lequel passe des dizaines de fois par jour des positions "marche" à "arrêt" : c'est tout ou rien ; de 1 ou 2 kW à zéro, sans transition. Il y en a en France autant que dans le reste de l'Europe (25 millions ?). Non seulement EDF s'en accommode, mais en est depuis des décennies un grand promoteur. Est *intermittente* également une centrale de production "en base" qui tombe en panne et prive le réseau, d'un seul coup, d'une puissance de plusieurs centaines de MW, de manière parfaitement imprévisible. Nos réacteurs nucléaires en sont un très bon exemple.



Pour ce qui concerne particulièrement la fluctuation de la production des éoliennes, il faut souligner qu'elle est (presque) parfaitement prévisible mais qu'en plus, le vent ne s'arrête jamais complètement, « de sorte que la puissance d'une machine parmi les plus courantes oscillera, en période de vent - c'est-à-dire 80 % du temps, prévu plusieurs jours à l'avance -, entre 50 et 2000 kW, mais très fréquemment stabilisée à sa puissance maxi, dès que le vent souffle à une quarantaine de km/h à hauteur de moyeu (à 70 m du sol au minimum) » (ibid).

Laissons poursuivre notre ami Claudio : « Les prévisions de la production fluctuante permettent ainsi une programmation avec faibles marges d'erreur et, par conséquent, une planification aisée de la production d'appoint. Notons que celle-ci n'est pas obligatoirement issue de ressources fossiles ou fissiles. Les appoints peuvent exploiter, pour commencer, des énergies renouvelables stockables ; ou bien la transformation par divers moyens des excédents de production électrique renouvelable (la nuit ou l'été) : stations de transfert d'énergie par pompage-turbinage, production par électrolyse de méthane ou d'hydrogène stockables dans les réseaux de gaz naturel existants, etc. ».

### La désinformation « plein pot »...

Malgré tout, la désinformation ne faiblit pas. Il ne se passe pas une discussion sans que resurgisse l'argument éculé de « l'exemple allemand ». Comme le note Cédric Philibert, dans « Eoliennes, pourquoi tant de haine ? », la désinformation atteint des sommets avec les comparaisons entre pays : « L'Allemagne produit à ce jour pour son électricité dix fois plus de CO2 que la France par kWh produit, alors que la part des énergies renouvelables dans la production électrique en Allemagne était en 2015 de 34% » écrit encore Fabien Bouglé, qui croit pouvoir en conclure que « plus un pays développe sa politique éolienne, plus il doit augmenter une capacité de production électrique fondée sur les énergies fossiles ». Bien sûr que non !



Cédric Philibert passe au crible de nombreuses données chiffrées. Il apporte ainsi des réponses documentées aux interrogations légitimes du public, mais pourfend également une vaste entreprise de désinformation, une coalition d'intérêts économiques ou purement politiques.



Il s'agit là d'une réécriture de l'histoire : les centrales thermiques étaient présentes bien avant les éoliennes ! A l'inverse, grâce au solaire et à l'éolien, l'Allemagne a nettement diminué sa consommation de charbon. Les centrales à charbon (houille et lignite), dont personne ne nie le caractère polluant, ne fonctionnent pas « en compensation de l'intermittence des éoliennes » (Bouglé encore), mais parce qu'il n'y a pas assez d'éoliennes et de panneaux solaires. Pourquoi, d'ailleurs, arrêter la démonstration à 2015 ? Cette année-là, le charbon fournit 41 % de la production électrique brute en Allemagne, les renouvelables 30% (et non 34%), le nucléaire 14% et le gaz fossile 8%. En 2019, dernière année avant la pandémie, les renouvelables produisent 41 % de l'électricité, le charbon 27 %, le gaz 15 % et le nucléaire 12 %. Les chiffres pour 2021 sont très proches. Au premier semestre 2022, on note sans surprise une remontée du charbon (31 %) au détriment du gaz (12 %) – c'est la guerre en Ukraine. Les renouvelables produisent quant à elles 49 % de l'électricité ». (p92). Nous rajouterons que ni l'Allemagne ni la France n'ont amorcé de politique de sobriété...

### La question du stockage d'énergie et des équilibrages des réseaux.

Les détracteurs frénétiques de l'éolien, suppose qu'il n'existerait qu'une seule option, la fabrication de méga batteries, grandes consommatrices de minerais et de terres plus ou moins rares, même si ces dernières n'entrent que très peu en jeu dans le processus. Tout cela est évidemment pur « EnR bashing ».

Sur ce sujet, nous débiterons par la notion de « foisonnement », qui ne constitue pas une solution de stockage à proprement parler, mais qui permet, justement, d'en limiter les besoins. Pour le dire simplement, l'effet de foisonnement est la réduction de la variabilité de la production d'énergie par la multiplication de sources éloignées.

Une [étude d'Engie de janvier 2020](#) nous fournit un précieux éclairage (sans mauvais jeu de mot !) sur l'efficacité du foisonnement.

La méthode utilisée par Engie consiste à considérer un parc éolien global, constitué de 11 parcs de même puissance correspondant aux sites des 7 projets lauréats des Appels d'Offres (1, 2 & 3) et des 4 projets pilotes flottants (AMI pilotes), répartis sur l'ensemble des façades maritimes. Comme le souligne Jean-Paul Coste dans son billet de [blog du 21 janvier 2021](#), « Il s'agit donc d'une projection, réaliste, basée non seulement sur les parcs installés actuellement mais sur ceux à venir. Par exemple les 3 premières éoliennes flottantes installées au large de FOS (BdR) ne sont pas encore connectées mais leur production à venir est comptabilisée dans l'étude. Et quand elles le seront (ainsi que les autres prévues), elles contribueront évidemment au foisonnement (à une hauteur que l'on sait estimer par référence aux conditions météo), dans la mesure où cette nouvelle zone de production en méditerranée est très ventée et où le régime des vents n'est pas le même que sur les autres façades maritimes. Cette simulation confirme que les régimes de vent sont complémentaires au niveau temporel, entraînant un foisonnement de la production éolienne. »

Ainsi, « sur l'année, les statistiques montrent qu'un parc éolien réparti entre les façades produirait plus de 20% de sa puissance installée de façon quasi constante, ce ratio montant à près de 30% en période hivernale (où la demande d'électricité est plus forte) ».

Domage pour celles et ceux qui prétendent que l'éolien ne peut fournir de l'énergie « que lorsqu'il y a du vent » (de partout)...

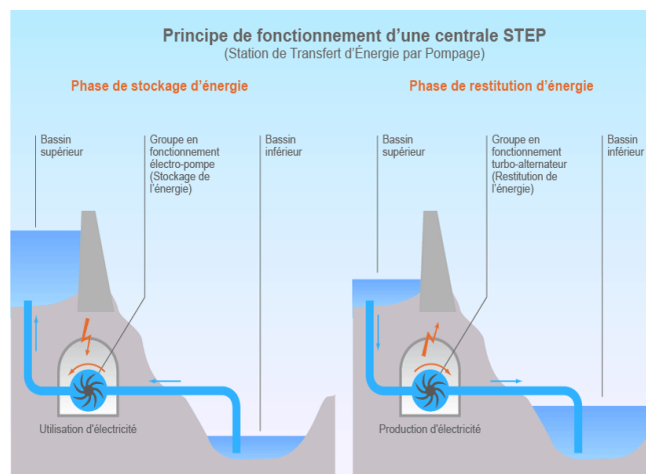


Nous pouvons encore citer une autre étude, de [l'ADEME](#) (publiée en octobre 2015).

Cette étude conclue que le foisonnement peut fonctionner avec les pays voisins (autres EnR) : « Il a ainsi été avéré qu'une fourniture d'électricité 100% renouvelable sur le territoire français pouvait s'intégrer dans le cadre d'une politique européenne

*favorisant fortement les EnR, avec un taux de pénétration renouvelable de 80% dans les pays frontaliers, et un équilibre global annuel importateur nul. »* (p. 19). Toujours selon cette étude, les besoins en stockage sont relativement limités. En effet « *l'éolien, dont les cycles de variation s'étalent habituellement sur plusieurs jours (après foisonnement de la production à la maille nationale), génère quant à lui un besoin de stockage de quelques dizaines d'heures.* » (p. 44).

Le rapport conclue, entre autres choses, qu'il a « été vérifié qu'un mix 100% renouvelable pouvait être robuste à des conditions météorologiques défavorables (notamment des périodes sans vent sur l'ensemble du pays, de vagues de froid, ou de sécheresse) ... » (p. 149).



Concernant les moyens de stockage, il y a bien d'autres solutions que les batteries. Les STEP (Stations de transfert d'énergie par pompage) en sont une, même si elles sont limitées. Les 5 GW de Step dont dispose aujourd'hui EDF ont un volume de 184 GWh. Cela représente quatre heures de la demande française moyenne d'électricité. Mais nous aurions la possibilité d'en installer plus.

Le [rapport Dambrine](#) (mars 2006) avait identifié plusieurs sites potentiels, notamment en Savoie et le long de la Durance. Par exemple le cirque de Morgon qui offre des conditions intéressantes d'aménagement. Ce cirque couplé au lac de Serre Ponçon ... pourrait turbiner environ 1400 GWh/an d'électricité « propre » (deux fois plus que l'usine électrique de Serre-Ponçon), mobilisable en quelques minutes... ».

De plus, « dans son rapport sur l'hydroélectricité à l'horizon 2050, l'AIE suggère le développement de STEP marines (connectées à des unités de production par éoliennes offshore) et identifie la Normandie et la Bretagne comme des sites propices à ce type de développement, mais aussi sur les côtes méditerranéennes » (cf J-P Coste).

Les raisons de la « paresse » à développer des Step seraient plutôt à rechercher du côté des règles du marché : « *l'obstacle majeur ? Tout simplement l'ouverture des concessions hydroélectriques à la concurrence, imposée par l'Europe depuis 2010... Pour toute nouvelle ouverture de centrales hydroélectriques – dont les STEP font partie –, ou pour toute augmentation de puissance supérieure à 20%, EDF serait mis en concurrence avec d'autres entreprises à la suite d'un appel à projets obligatoirement passé par l'Etat...* » (J-P Coste, *ibid*).

Bien d'autres solutions existent comme le stockage thermique – voir la publication du CEREMA sur le sujet -, le « power to X et l'hydrogène ». Même si les déperditions peuvent être non négligeables, l'hydrogène est bien un moyen de pallier aux variations de production des EnR. Il faudrait également tenir compte d'autres innovations, telle que la « batterie au sable », adaptée à des solutions locales (cf le finlandais [Polar Night Energy](#)).



Concernant la question de la stabilité des réseaux (pour maintenir une fréquence de 50 hertz), on ne peut nier qu'un réseau entièrement constitué de renouvelables pose des problèmes inédits. Mais, ces problèmes sont déjà résolus par différentes approches. On peut en découvrir les détails dans l'ouvrage de Cédric Philibert avec soit un minimum de centrale gaz (pour des émissions très faibles), ou les dispositifs de « compensateurs synchrones ». Soulignons aussi que les réalisations actuelles d'Energie partagée montre bien que les éoliennes et le solaire, « ça marche », sans problème insurmontable de stabilité. Il peut également y avoir des systèmes de stockage plus locaux (comme nous l'avons vu avec les batteries au sable)...

### La question des matériaux

Autre argutie des anti-EnR : nous n'aurions pas assez de minerais, nous devrions ouvrir des mines polluantes partout dans le monde.

Une fois de plus, cela dépend si l'on continue de raisonner comme dans « le monde d'avant » ou si l'on accepte la sobriété et le fait de développer un tout autre rapport à l'énergie.

Le scénario négawatt détaille la question des matériaux pour sa prospective. Nous nous centrerons ici sur les besoins de l'éolien. Prenons l'exemple du béton. On estime qu'il faut 960 tonnes de béton ([source](#)) pour une éolienne terrestre. La construction de 30 000 éoliennes représente donc 1,44 millions de tonnes de béton par an, en considérant une durée de vie de 20 ans. Quelle horreur nous direz-vous !

Sauf que nous consommons aujourd'hui 21 millions de tonnes de béton par an ! Nos éoliennes ne prendraient donc que 6,85% de la consommation de béton. Notons que le secteur du bâtiment utilise chaque année 9 millions de tonnes de béton rien que pour les « blocs de construction » ([source](#)). Autrement dit, remplacer seulement 16 % des blocs béton par des constructions en terre (pisé, BTC, etc.) économiserait déjà la quantité correspondante pour les socles d'éoliennes.

Le même type de calcul peut être fait pour l'acier et le cuivre. On retient qu'il faut approximativement entre 120 et 180 tonnes d'acier par MW. Si l'on retient la valeur haute (180 tonnes) et si l'on reprend les données du scénario NW, nos 30 000 éoliennes correspondraient à 91,4 GW (91 000 MW). Ce qui nous donne 16,4 millions de tonnes d'acier tous les 20 ans, soit 819 000 tonnes annuelles. En sachant que les mats d'éoliennes sont entièrement recyclables (c'est pour les pâles que la situation est plus compliquée, mais des innovations existent et ne doivent pas être négligées). Si l'on compare avec notre consommation actuelle ? Nous en sommes à pas moins de... 10 millions de tonnes annuelles (dont 43% pour le bâtiment). La part de nos éoliennes serait de 8,2 %. Insurmontable ?

Pour le cuivre, en retenant une estimation de 4 tonnes par MW (fourchette haute), ce serait 23 520 tonnes par an (pour 98 GW en terrestre et 19,6 GW en offshore - sans compter un taux potentiel de quasi 100 % de recyclage – soit 470 400 tonnes tous les 20 ans). La consommation de cuivre en France n'est pas connue précisément (car très complexe à calculer). Par contre, on peut citer l'usine de fabrication de « fil machine », exploitée par la Société Lensoise de Cuivre (SLC), qui a une capacité de production de 180 000 t/an. Soit environ 7,6 fois les besoins de nos éoliennes terrestres et offshore ! Si on retient la fourchette basse (2,5 tonnes par MW soit 14 625 tonnes par an), cette usine produit plus de 12 fois la quantité dont nous aurions besoin !





### Et les terres rares ?

Autre baliverne largement répandue, la question des terres rares. Parmi les filières renouvelables, certains segments du marché de l'éolien consomment des terres rares, à savoir les unités de production équipées de générateurs synchrones à aimants permanents. Apparus dans les années 2000, ces derniers visent à *améliorer les rendements* de conversion, réduire le poids et les besoins de maintenance, et allonger la durée de vie des systèmes. Les aimants permanents contiennent deux types de terres rares : du néodyme (à hauteur de 29% à 32% par kg) et du dysprosium (3% à 6% par kg). Sauf que cela n'est pas du tout nécessaire. La meilleure preuve est que seulement 3% des éoliennes terrestres en France sont équipées d'aimants permanents ! C'est dans l'éolien offshore que les aimants permanents sont beaucoup plus développés, pour *réduire les coûts des opérations* de maintenance (sans être indispensables).

### La biodiversité



De nombreux collectifs sont apparus ces dernières années, en se montrant plus écolos que les militants écolos eux-mêmes ! Une sorte de « génération spontanée » qui a enchaîné les contre-vérités, masquant mal un fond bien souvent réactionnaire, « traditionaliste » ou parfois (?) pro-nucléaire. Complètement absent.es lorsqu'il s'agit de défendre l'agriculture paysanne et bio, ou lutter contre l'artificialisation d'un terrain pour construire un nouveau centre commercial, ils et elles se déchainent contre les moulins à vent... Bien entendu, il y a eu des mobilisations justifiées, surtout en raison de projets visant plus les profits que la transition, comme le met parfaitement en évidence le dossier réalisé par Fakir en septembre 2023). Nous pourrions y revenir dans d'autres articles.

Comme nous l'avons vu, la surface prise par les éoliennes n'est pas un problème. Cela dit, un vrai problème nous préoccupe : celui des oiseaux. Si le nombre d'oiseaux tués par les éoliennes est incommensurablement moindre que ceux tués par les fenêtres de nos immeubles ou les lignes à haute tension (75000 à 1 million d'oiseaux tués par an pour 4600 kms de ligne selon une [étude](#) aux Pays-Bas), il est hors de question de « zapper » le sujet.

Pour les éoliennes, la LPO estime à 7 oiseaux tués par an et en moyenne par unité. Pourtant, des solutions existent. Des entreprises (Phil-Vision, IdentiFlight...) ont récemment commercialisé des systèmes qui détectent les vols d'oiseaux et freinent les éoliennes (lire [ICI](#)). Et les systèmes s'améliorent d'année en année. Des solutions simples sont aussi expérimentées : peindre des éoliennes en noir et blanc augmente le contraste visuel et permet de mieux éviter les collisions. Mais c'est aussi la question d'éviter d'implanter des éoliennes dans des zones naturelles et donc sensibles, mais de prendre sur les terres agricoles, où les risques sont déjà moindres. C'est pour cela que les projets de parcs éoliens dans les zones Natura 2000 doivent clairement être combattus.

### En conclusion

Il était impossible de passer en revue toutes les « fakenews » circulant à propos des éoliennes. La dernière en date sur le fait qu'elles dissémineraient du bisphénol A a été largement débunkée. Il en va de même pour le « bruit » ou « l'impact sur la santé ». Nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir dans d'autres brèves. Pour l'heure, disons que celles et ceux qui passent des heures à chercher de nouveaux arguments contre les éoliennes devraient plutôt utiliser ce temps à lire des articles portant sur des innovations importantes. Notamment sur les éoliennes de nouvelle génération (comme celles installées à la Réunion où 9 machines vont venir en remplacer 37 tout en doublant la puissance), la recyclabilité des pales (par [L'entreprise espagnole Siemens Gamesa](#)) ou la construction entièrement en bois (une éolienne de 150 mètres entièrement en bois est testée en [Suède](#), et elle tourne !).



Eolien citoyen en Bretagne, voir [la Relève et la peste](#)

Par conséquent, tout concourt pour faire de l'éolien le type privilégié d'énergie, devant le photovoltaïque. La sobriété étant, qu'on le veuille ou non, incontournable, il est largement assez performant pour couvrir une large part de nos besoins et il correspond, de surcroît, à nos attendus politiques, démocratiques et citoyens.

Régis Dauxois

## Se documenter

### LA DEROUTE DES ROUTES

La France s'est engagée dans la Stratégie Nationale Bas Carbone et à l'objectif Zéro Artificialisation Nette en 2050. Ces stratégies impliquent de diminuer de 40% nos émissions territoriales en 2030 par rapport à 1990, et de diviser par 2 la consommation d'espace sur la décennie qui arrive par rapport à la précédente. Or, l'étude *Projet Local, Impact Global* publiée par **Terres de Luttés** et le cabinet **BL Evolution** en mai, montre que les 32 projets routiers étudiés représentent à eux seuls **17 000 hectares d'artificialisation**, soit un an du budget alloué par l'objectif ZAN.



Les émissions de GES territoriales supplémentaires dues aux projets d'aménagement routiers prévus par l'Etat ne sont pas compatibles avec les objectifs fixés en la matière, alors même que la question du trafic induit n'est que rarement prise en compte dans les études d'impact conduites jusqu'alors sur les projets.

L'Etat mène donc un double discours et un double jeu. D'un côté, il fixe des objectifs chiffrés pour réduire notre impact climatique et environnemental, de l'autre, il soutient financièrement et politiquement des dizaines de projets contestables et contestés au regard des enjeux écologiques, climatiques et sanitaires. **La coalition des luttes contre les routes La Déroute des Routes lance une grande campagne d'action. Elle a lieu tout l'automne et très certainement proche des chez vous !**

Retrouvez toutes les dates de mobilisation sur : <https://www.laderoutedesroutes.com/>

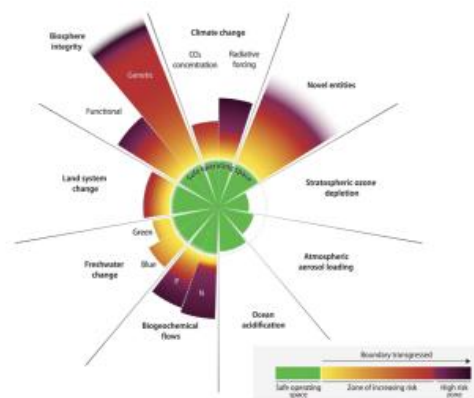
### HUIT LIMITES PLANÉTAIRES BIENTOT DÉPASSÉES (SUR NEUF) : UNE TERRE DANS UN ÉTAT « EFFRAYANT »

La Terre pourrait désormais se situer en dehors de la « zone de sécurité » pour l'humanité. C'est le titre pour le moins alarmiste d'une étude publiée le 13 septembre dans le journal [Science](#). Fruit du travail de 29 chercheurs internationaux et dirigée par la biologiste Katherine Richardson, il s'agit d'une mise à jour des célèbres, et déjà pessimistes, limites planétaires. Créées en 2009 sous l'impulsion du scientifique suédois Johan Rockström (l'un des auteurs de cette nouvelle étude), les limites planétaires désignent les différents points à ne pas dépasser pour garder la planète dans un état stable et viable.

Il y a 14 ans, trois limites étaient déjà dépassées : le changement climatique, la perte de la biodiversité et le dérèglement du cycle de l'azote menaçant les écosystèmes marins. Deux autres limites avaient été identifiées mais non mesurées, les pollutions chimiques qui comprennent notamment les microplastiques (aussi appelées « nouvelles entités ») et les rejets d'aérosols dans l'atmosphère.

Une mise à jour avait ensuite été réalisée en 2015, grâce au travail du défunt chimiste Will Steffen (ayant lui aussi collaboré sur la dernière étude). Il avait découvert qu'une quatrième limite était franchie, les rejets de phosphates dans l'environnement.

Plus récemment, en 2022, diverses études avaient démontré que la cinquième limite planétaire (les nouvelles entités), ainsi que la sixième (cycle de l'eau douce) avaient été dépassées. Mais un an plus tard, le tableau continue de noircir. La limite relative à la biodiversité dite fonctionnelle, à savoir le degré de danger menaçant les écosystèmes a aussi été franchie et ne cesse de s'aggraver. Il en va de même pour deux limites supplémentaires : l'acidification des océans et la quantité d'aérosols présents dans l'atmosphère. C'est donc un FAIT : nous sommes en route vers « l'enfer », sauf si nous ne réagissons pas tous/toutes, maintenant et de manière radicale...



## Se documenter

### QUELLE ECOLE DANS UN MONDE EN SURCHAUFFE ?

Dans un monde qui s'urbanise à toute vitesse, où les plus jeunes passent de moins en moins de temps dehors, les bénéfices d'une connexion des enfants à la nature font aujourd'hui l'objet de nombreux travaux de recherche et sont de mieux en mieux documentés.

L'activité en plein air y paraît non seulement bénéfique pour la santé des plus jeunes, mais aussi pour leur bien-être global. Les jeux et les moments passés dans la nature – à observer, courir, chanter, écouter et sentir – favorisent également une relation différente à soi-même et à l'environnement.

Lire l'article [ICI](#) (The Conversation).



### TOTAL POURSUIT SES CRIMES ECOCIDAIRES

**Alors qu'il est impératif (à minima) d'entamer de suite une rapide réduction de nos consommations d'énergie fossiles, la Guyane reçoit des offres pour huit blocs pétroliers et gaziers, notamment de la part d'Exxon et de Total.**

La Guyane a reçu mercredi des offres pour huit des 14 blocs d'exploration pétrolière et gazière offshore proposés lors de sa première vente aux enchères, notamment de la part de groupes formés par Exxon Mobil XOM.N et TotalEnergies TTEF.PA, selon le gouvernement et des documents vus par Reuters.

Le pays sud-américain souhaite développer rapidement son industrie énergétique et recruter un plus grand nombre de promoteurs pour faire contrepoids au consortium dirigé par Exxon, qui contrôle toute la production de pétrole.



La vente aux enchères, qui a attiré l'attention du monde entier suite à la découverte de plus de 11 milliards de barils de ressources pétrolières et gazières récupérables par le groupe Exxon ces dernières années, a été reportée à plusieurs reprises depuis 2022.

Le ministère des ressources naturelles a confirmé qu'Exxon, Hess Corp HES.N et la société chinoise CNOOC 0883.HK avaient présenté une offre en tant que groupe, tandis qu'un document gouvernemental mentionnait également un consortium distinct avec TotalEnergies, Qatar Energy QATPE.UL et la société malaisienne Petronas PETRA.UL (Source Reuters).

Cette affaire criminelle a une particularité : nous connaissons d'entrée de jeu le nom de coupables.

### MALGRÉ L'ÉTÉ DE TOUS LES RECORDS, TOUT CONTINUE COMME AVANT (PALOMA MORITZ, BLAST)

C'est officiel, l'été 2023 a été le plus chaud jamais mesuré dans le monde. Il a battu presque tous les records.

Records de températures, de feux, d'événements extrêmes mais aussi de cynisme et de climato-scepticisme. On aurait pu penser naïvement qu'une fois la catastrophe climatique devenue aussi dramatiquement tangible, les climato-sceptiques allaient reconnaître leur erreur, les gouvernements réagir massivement, les multinationales changer totalement de cap. Bref on aurait pu espérer des réactions à la hauteur de la gravité de la situation... Mais non, pas vraiment ! La vidéo [ICI](#)





## Se documenter

### LE CLIMAT NE NEGOCIERA PAS... (PAR LE DR PIERRE ZARKA)

Le climat ne négociera pas avec la stabilité de notre production agricole. Oui, ce sont des images satellites du même endroit en Grèce (je vous assure !). Vous avez devant vos yeux la perte de plusieurs dizaines de milliers d'hectares de culture.

Les cultures des pays méditerranéens sont particulièrement exposés aux pertes dues aux pluies automnales pour plusieurs raisons :

➔ Chaque degré supplémentaire, c'est 7% de plus d'eau dans l'air (et donc des précipitations plus intenses). Il tombe par exemple 20% de plus d'eau lors de épisodes cévenols en 50 ans.

➔ La mer est plus chaude, et peut fournir potentiellement plus d'énergie aux orages (en plus de la mise en fragilité de la biodiversité marine). De plus, les côtes méditerranéennes sont soumises à des vents locaux à l'origine de convergences de vents qui alimentent ces orages.

➔ Les sols méditerranéens et la végétation ne sont pas aussi luxuriants que dans les zones tempérées plus au nord. La garrigue sur sol calcaire retient par exemple moins bien les écoulements qu'une forêt de feuillus type "Fontainebleau".

➔ Le relief est très présent, souvent bordant des plaines agricoles. L'accentuation des précipitations peut provoquer des inondations catastrophiques dans les plaines agricoles. Nous connaissons cela en France lors des épisodes cévenols.

➔ Ce sont des zones très peuplées. La bétonisation accentue l'imperméabilisation des sols et les écoulements vers les plaines.

La méditerranéen est un HOTSPOT AGRICOLE du changement climatique. L'évolution des espèces, la protection face aux inondations, la maîtrise des écoulements (bétonisation, sol vivant, haies perpendiculaires aux pentes) sont des sources d'adaptations. Mais la principale solution est la diminution des émissions de gaz à effet de serre pour éviter de futurs désastres agricoles.



### « ON NE PEUT PAS S'ADAPTER, IL FAUT CHANGER »

(JULIA STEINBERGER SUR LIMIT)

Julia Steinberger a suivi une formation en physique aux États-Unis, avec un bachelors à l'université Brown puis un doctorat au Massachusetts Institute of Technology en 2004. Professeure à l'université de Leeds puis à celle de Lausanne, elle est spécialiste des enjeux sociétaux liés aux impacts du dérèglement climatique. Nous abordons aujourd'hui la question de la position des scientifiques dans l'engagement politique. La vidéo [ICI](#).



### Transitionecologique.org

Site sur lequel vous trouverez :

- un cours en ligne,
- une revue de presse,
- Une médiathèque
- Une bibliothèque

Un guide pratique des transitions

Et tous les numéros de Récits !



Soutenez Reporterre !

 **Reporterre**  
Le média de l'écologie

# AGENDA

## 5 octobre : Projection de la Fabrique des pandémies de Marie-Monique Robin

Ce sera à 20h30 au Cinéma Le Zola, à Villeurbanne.

Dengue, Chikungunya, Covid-19, Sida, Ebola : le nombre de maladies émergentes – jusqu’alors inconnues – a explosé ces quarante dernières années. La plupart d’entre elles sont des zoonoses, des maladies infectieuses transmises aux hommes par les animaux. Dans ce documentaire-événement, aussi passionnant que grandement pédagogique, la comédienne Juliette Binoche cherche à saisir les causes de cette « épidémie de pandémies ». Elle part à la rencontre de scientifiques du monde entier pour comprendre quels sont les liens entre la santé humaine et la santé des écosystèmes.

La projection sera présentée et suivie d’un échange avec Yann Faure, sociologue de la santé, collaborateur occasionnel pour le magazine Reporterre sur les questions de santé animale et humaine.

Toutes les informations [ICI](#).

## C’est encore jusqu’au 18 octobre ! – Edition 2023 Amap en fêtes

AMAP en Fêtes c’est une **multitude d’évènements locaux** organisés par des groupes de citoyen-ne-s et des paysan-ne-s en AMAP !

Ces événements permettront à tou-te-s de découvrir ce qu’est une AMAP, et d’aborder de nombreux sujets en lien avec l’alimentation durable et l’agriculture paysanne ! Concrètement, sur une période de 4 semaines, les AMAP organisent une multitude d’évènements sur tout le territoire français !

Initié par les réseaux AMAP Loire et Isère, AMAP en Fêtes est aujourd’hui porté par de nombreuses AMAP qui organisent des visites de fermes, des portes-ouvertes d’AMAP, des chantiers participatifs, des ateliers, des conférences, etc.

Plus d’infos et voir la carte des rdv : [ICI](#).



## 10 octobre : Temps d’accueil envie d’agir

Parce qu’il est parfois difficile de savoir par quoi commencer lorsque l’on veut agir pour l’écologie et la solidarité, l’équipe d’Anciela se tient à disposition pour échanger et aider chacun à trouver là où il se sentira bien et utile ! **Rendez-vous tous les mardis entre 16h et 19h30**

Toutes les informations [ICI](#).

## 11 octobre : Webinaire « AMAP et monnaies locales : quels partenariats pour permettre l’accès de tous et toutes à une alimentation durable ? »

Ce sera de 19h à 20h30, pour en savoir plus sur les objectifs et l’utilisation des Monnaies Locales, leurs expérimentations en cours, poser toutes vos questions et faire évoluer les partenariats entre AMAP et MLC sur votre territoire

Toutes les informations [ICI](#)

## 13 octobre : Formation « S’installer autrement en agriculture : la SCOP et la SCIC »

Ce sera à la SCOP des Volonteux à Beaumont les Valence, de 9H à 17H

N’hésitez pas à en parler aux porteurs de projets agricoles et/ou agriculteurs avec qui vous travaillez... **pour se questionner sur la pertinence des SCOP et des SCIC en agriculture !**

Toutes les informations [ICI](#)

## 17 octobre : Visio « Rêver la campagne » (Réseau Envie d’R)

Un rendez-vous MENSUEL d’une heure co animé par les référents du Réseau Envie d’R pour découvrir les territoires qui peuvent vous accueillir et faire murir votre projet de d’installation à la Campagne par des questions/réponses lors du temps d’échange.

Toutes les informations [ICI](#).

# AGENDA

## Agenda de l'ADDEAR

### Accueil collectif de porteurs de projets et visite de ferme en arboriculture

Les « Accueils collectifs » sont des moments privilégiés pour rencontrer d'autres porteurs.euses de projet qui, comme vous, souhaitent créer une activité qui leur ressemble.

Un 1er temps pour rencontrer l'ADDEAR, parler de votre projet, échanger avec d'autres et trouver les 1ères ressources pour avancer sur votre projet.

Prochaines dates : **le 5 octobre**. Et si la session est complète, la prochaine session est le **9 novembre**.



### 10 octobre : Café Installation-Transmission "S'installer paysanne"

Ce Café Installation-Transmission est ouvert à tous.tes, porteur.ses de projet, paysan.nes, etc !

Événement co-organisé avec Agri-Bio Rhône-Loire

Venez à cette soirée écouter le témoignage de Maud Matray, vigneronne ayant repris le domaine familial.

*Nous parlerons avec elle de cadre de reprise, d'accompagnement à l'installation, mais aussi de transmission familiale et de sa place dans le milieu viticole.*

*Le témoignage sera suivi d'un petit buffet partagé pour continuer nos échanges autour d'un verre et de bonnes choses à grignoter.*

Toutes les informations [ICI](#)

## AMAP Auvergne Rhône-Alpes, Cycle de rencontres web

### **Décryptons l'agriculture paysanne ! (9 RDV en 2023)**

Vous êtes curieuses d'en apprendre plus sur le monde agricole et ses enjeux politiques, mais sans trop enfilez vos bottes pour l'instant ?

Parfait !

**Rendez-vous sur un (ou plusieurs) rendez-vous du cycle de 9 web-rencontres pour décrypter l'agriculture paysanne et ses enjeux actuels, avoir des clés et des outils pour agir pour maintenir et développer cette agriculture résiliente et soutenir les fermes.**

**Un rendez-vous tous les mois, un mercredi soir de 19h à 20h30 en visio.**

### **Il reste encore trois dates à noter :**

- (17 oct) - **Décalé au 24 oct : Vers une sécurité sociale de l'alimentation: militer en AMAP ?**

- **21 novembre : La finance solidaire au service des fermes.**

- **12 dec : Questions de genre dans la sociologie des AMAP: retour d'enquêtes**

**Pour vous inscrire à un ou plusieurs temps d'échange sur 2023,  
un seul clic : <https://framaforms.org/cycle-de-web-recontres-2023...>**



# AGENDA

## 25 Octobre : Microcosmos, projection du film : le peuple de l'herbe de Claude Nurisdany et Marie Pérennou

Ce sera à 14h au Ciné Toboggan, à Décines.

Produit par le réalisateur, acteur et producteur Jacques Perrin (très engagé et visionnaire concernant l'écologie au cinéma, avec des films comme Océans ou Le Peuple migrateur), le documentaire aussi merveilleux qu'inouï représente à sa sortie une prouesse technique sidérante. Il rencontrera un immense succès en salles (3 millions de spectateurs !), et remportera de nombreuses récompenses. Nous sommes très heureux de faire découvrir et redécouvrir ce film sur grand écran, tant il est une oeuvre formidable pour évoquer la biodiversité, les insectes et les pollinisateurs. Le nom de l'association Cosmos – culture et écologie est aussi un hommage à ce film marquant, qui donne son nom aux séances pour le jeune public (les micro-spectateurs!) : les Rendez-vous Microcosmos. **En présence de Marion Duvignacq, éducatrice nature au sein d'Arthropologia.**

Toutes les informations [ICI](#)

## 18 novembre : Les Cigales fêtent leurs 40 ans !

40 ans que de doux rêveurs (ou de fervents optimistes c'est selon) ont décidé de créer ce merveilleux outil qui permet de reconnecter directement, sans intermédiaires, citoyens et porteurs de projet, au service de leur territoire.

Et en Auvergne Rhône Alpes, les Cigales vont fêter cela dignement tous en :

- Publiant une étude qui rendra compte de l'impact des CIGALES sur les entrepreneurs et les citoyens qui s'y engagent
- Organisant un évènement festif, le samedi 11 novembre à la **Maison de l'Environnement**. L'objectif est de réunir les cigaliers-ères, les entreprises cigalées et les curieux-ses qui souhaitent découvrir ce fantastique dispositif d'épargne citoyenne !

Vous trouverez ci-dessous un visuel et le lien avec plus de détails sur le projet des 40 ans (il faut cliquer sur l'image ☺).

**Les CIGALES**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**fêtent leurs 40 ans !**

**EN AURA**

- 26 CIGALES actives
- 352 cigaliers
- 23 projets soutenus par an\*

**LA GRANDE ÉTUDE D'IMPACT**

40 ans après la création du premier club CIGALES, cette étude sera l'occasion de faire le point sur l'utilité et la pertinence de l'action des CIGALES sur le territoire.

**L'ÉVÈNEMENT**

- Témoignages de cigaliers
- Découverte des entreprises cigalées
- Atelier d'intelligence collective autour des enjeux de transition
- Cocktail dinatoire

**samedi 11 novembre 2023**  
à la Maison de l'Environnement de Lyon

**Soutenez l'initiative !**

\* en moyenne

GRANDLYON  
la métropole

SEM  
SAINT-ÉTIENNE  
la métropole

GRENOBLE ALPES  
MÉTROPOLITAIN

Association Régionale des CIGALES Auvergne Rhône-Alpes  
38 cours Berriat 38000 Grenoble  
animation@cigales-aura.fr / 07 69 87 80 49

CAISSE D'ÉPARGNE  
OIKO CREDIT  
Investi dans l'Homme

BANQUE d'ALSACE

MAIRIE DE LYON

## « Récits »... Pour faire quoi ?

L'objet de l'association RECITS est de contribuer à la création de liens entre les acteurs.trices de la transition écologique sur la région Auvergne Rhône-Alpes.

En effet, le constat est, malheureusement, le suivant : beaucoup de personnes, d'associations, de collectifs, de petites entreprises, font déjà des choses extraordinaires, mais nous pâtissons toutes et tous d'une logique de « **travail en silo** ».

Autrement dit, nous avons une multitude de *petits réseaux* mais qui ne sont pas connectés entre eux !  
**Or, développer de la capacité de résilience sur un territoire, c'est bien, avant tout, créer du lien entre les individus et « forces » qui oeuvrent à cette résilience !**

**Les projets auxquels nous nous intéressons peuvent être très divers** : entreprises écoresponsables (avec une nette préférence pour le système coopératif !), tiers-lieux, éco-villages, hameaux, fablabs, fermes partagées, collectifs porteurs d'un projet citoyen d'énergie renouvelable, circuits courts et Amap, néo-artisanats, etc.

Nous accordons aussi une grande attention aux circuits de formation et aux réseaux d'échanges de savoirs.

Pour cela, nous tentons, très modestement et à la mesure de nos moyens, d'apporter notre pierre à l'édifice :

**1) Avec l'animation et le développement de deux groupes FB et LinkedIn.** Ils sont plus précisément axés sur des **problématiques professionnelles** (reconversions dans la visée de la « transition écologique », création d'entreprise écoresponsables...)

- <https://www.facebook.com/groups/644658780494129>
- et <https://www.linkedin.com/groups/12720983/>

Ces deux groupes rassemblent déjà plusieurs dizaines de partenaires et d'acteurs de l'accompagnement à la transition écologique sur la région, avec des échanges d'informations pratiques (dates à ne pas manquer, actualités de chacun...). Ces groupes offrent aussi la possibilité aux « porteurs de projets » de découvrir éventuellement leur futur.es associé.es !

**2) En lien avec le site « Urgence écologique », [transitionecologique.org](http://transitionecologique.org),** nous entendons aider à la vulgarisation des informations scientifiques. Ces informations peuvent également être très largement inspirantes pour nos initiatives (notamment en rapport avec les **parties 7 et 8 du site**, consacrées aux *solutions*).

**3) Avec la publication de cette lettre mensuelle,** nous diffusons des textes de réflexion, des interviews – pour documenter de belles initiatives -, des annonces d'opportunités, des informations sur les reconversions professionnelles, une rubrique « se documenter » et un agenda...

### Vous souhaitez participer ?

**Vous pouvez le faire sous différentes formes et en fonction du temps dont vous disposez.**

**Récits est une initiative entièrement militante et bénévole.**

**Chacun.e peut apporter sa contribution, aussi modeste soit-elle :**

- en nous faisant parvenir un mail ([assorecits@gmail.com](mailto:assorecits@gmail.com)) pour nous informer d'un événement (et assurer ainsi une véritable couverture de l'agenda qui, pour l'instant, reste très lyonnais),
- en nous envoyant une petite note de lecture, une proposition d'article, d'interview...
- en nous faisant connaître de nouveaux lieux, de nouvelles associations ou coopératives
- ou en participant au **groupe FB ou LinkedIn** (pour ce qui s'agit des problématiques de reconversions professionnelles)...